



MEMENTO POUR L'ÉPREUVE D'HISTOIRE DES ARTS

Session 2016

1. L'épreuve

- ❖ **L'épreuve est un oral de 15 minutes** (5 min d'exposé+ 10 min entretien) devant un jury composé de 2 professeurs.
- ❖ **Un sujet sera tiré au sort dans la liste proposée par le candidat.**
- ❖ **Les 3 domaines 'art du son, art visuel, art du langage) doivent être représentés.**
- ❖ **L'élève doit également produire les traces de son travail accompli durant l'année :**
Lutin avec photocopies des œuvres et recherches personnelles, et/ou clé USB....

NB : Le collège ne disposant pas de tous les logiciels, les élèves sont invités à travailler sur Open office ou à apporter leur matériel permettant de visualiser leur travail fait sur d'autres logiciels

2. L'Évaluation

- ❖ La prestation de l'élève est **notée sur 20 (coefficient 2 pour le Brevet.)**
- ❖ Les critères d'évaluation (voir grille d'évaluation) :
L'élève doit être capable :
 - De construire un exposé clair et cohérent et de s'exprimer dans un langage adapté avec un vocabulaire précis.
 - De situer une œuvre dans son contexte historique, social et artistique
 - D'analyser une œuvre (description, technique utilisée, sens)
 - D'effectuer des rapprochements avec d'autres œuvres
 - Et SURTOUT **d'exprimer son commentaire personnel et sa sensibilité.**

Ainsi, toute production personnelle (diaporama, production artistique...) témoignant d'un investissement personnel sera prise en compte et valorisée.



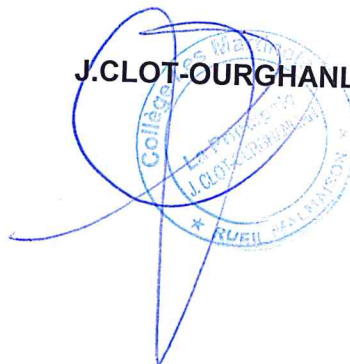
Précisions : Le Diplôme national du brevet, série générale, comporte 3 épreuves écrites et une épreuve orale :

- Épreuve écrite de français : coefficient 2
- Épreuve écrite de mathématiques : coefficient 2
- Épreuve écrite d'histoire-géographie-éducation civique : coefficient 2
- Épreuve orale d'histoire des arts : coefficient 2

A cela s'ajoutent les matières évaluées dans le cadre du contrôle continu effectué tout au long de l'année de 3e. Les résultats de chaque trimestre sont pris en compte pour donner une moyenne annuelle par matière. Chaque matière du contrôle continu est dotée d'un coefficient 1.

Liste des matières entrant dans le cadre du contrôle continu : français, mathématiques, LV1, SVT, physique-chimie, EPS, arts plastiques, éducation musicale, technologie, LV2.

J.CLOT-OURGHANLIAN, Principale



PS : Pour plus de détails, un guide de préparation préparé par les professeurs a été distribué.